vite fait cependant de les réduire au silence.

A onze heures, au départ des policiers, une trentaine d'élèves se grouèrent autour d'un piano et entonnèrent la spirituelle chansonnette : « Au revoir et merci ! merci ! » ... On ne pouvait plus innocemment dire à la justice que l'on se moquait d'elle.

NOUVELLE VISITE DU JUGE

Dans l'après-midi, vers deux heures, M. Delalé est retourné à l'Ecole des Arts-et-Métiers et a interrogé les élèves dans les casiers desquels on avait trouvé des objets suspects.

Il s'est également fait conter par les surveillants les événements qui se sont produits depuis quelques mois à l'Ecole, tels que le renvoi de deux élèves pris en flagrant délit de vol de couvertures et d'objets de literie, qu'ils jetaient des fenêtres de leur dortoir à trois complices postés sur le boulevard Louis XIV.

Fin de Grève des Confectionneurs

DE LA MAISON COUZINEAU

La grève des 120 coupeurs de la maison Couzineau a été heureusement solutionnée mardi matin.

Dans une entrevue qu'ils ont eue avec leurs ouvriers, Mme Couzineau et M. Levy se sont engagés à ne pas employer dans leurs ateliers de Lille les coupeurs qu'ils auraient formés à Douai, et cela pendant trois ans.

Vingt coupeurs ont, dans la journée d'hier, nettoyé les ateliers et le matériel, pour pouvoir reprendre le travail aujourd'hui même.

Mardi soir, les grévistes, après un petit défilé dans la ville, ont tenu une réunion à la Bourse du Travail et ont voté la reprise du travail pour aujourd'hui 30 juin.

Au passage à niveau du Petit-Ronchin

UN EXPRESS

tamponne un homme et le tue

Un terrible accident de chemin de fer s'est produit mardi soir au passage à niveau du Petit-Ronchin, situé au-delà de la porte de Douai.

Le train express Paris-Lille devait brûler hier soir, à 8 h. 11, ce passage à niveau; les barrières étaient fermées et la garde-barrière, Mme Lallemand, était à son poste.

Au moment où le train arrivait à une vitesse de plus de soixante kilomètres à l'heure, un homme ouvrit soudain le portillon de la barrière du côté du Petit-Ronchin, et traversait la voie.

La garde-barrière lui cria de se retirer, mais il était trop tard. Le train surgissait formidable, emportait le malheureux et le jetait à dix mètres de là sur le côté de la voie.

On s'empressa au secours de l'homme ; il était mort, à la suite d'une fracture du crâne, ainsi qu'on le constata à la salle d'attente de la gare voisine.

Après une enquête faite par le garde-champêtre du Petit-Ronchin, on apprit que le malheureux s'appelait Paul Rossignol, qu'il était âgé de 40 ans, était menuisier et habitait en garni dans un estaminet de la place Philippe-de-Girard. Il était père de 4 enfants.

ROUBAIX

Chapelle de la Visitation. — Vendredi 2 juillet, fête patronale de la Visitation ; indulgence plénière. A 5 heures moins 1/4, salut solennel avec sermon.

Paroisse Saint-Jean-Baptiste. — Une nombreuse délégation du cercle Saint-Augustin est allée offrir ses souhaits de bonne fête, lundi soir, à son directeur, M. l'abbé Chuffart, à l'occasion de la Saint-Paul.

M. Eugène Peers, président du choral, a exprimé à M. l'abbé Chuffart, au nom de tous, les sentiments les plus délicats de reconnaissance et d'attachement.

M. Jean Maillet a offert un magnifique bouquet au sympathique et dévoué directeur.

M. l'abbé Chuffart a remercié, en termes émus, les membres du cercle des vœux qu'ils venaient d'exprimer. Il leur a donné l'assurance que son dévouement serait toujours sans bornes et se manifesterait, non pas seulement en paroles, mais surtout en actes.

Un vivat bien vibrant chanté à M. l'abbé Chuffart a terminé cette charmante réunion.

Société de gymnastique l'Intrépide. — L'Intrépide qui ne compte guère qu'une année d'existence et possède déjà plus de cent cinquante sociétaires, avait tenu à se mesurer au concours de Solesmes avec les sociétés plus anciennes.

Son coup d'essai est un coup de maître, grâce au talent et au dévouement de ses chefs, MM. Emile Tiberghien et Louis Leroy. Elle passe d'emblée en première division.

Aussi l'enthousiasme était-il indescriptible lundi soir, lorsque, couverts de fleurs, les Intrépides firent leur rentrée triomphale dans le quartier du Pile. Les vivats d'honneur leur furent offerts au patronage par M. le Curé qui avait tenu à venir lui-même les féliciter et les encourager à de nouveaux succès.

Nous n'entrerons pas dans les détails de cette fête intime à laquelle tous les groupements catholiques de la paroisse avaient pris à cœur d'assister et qui fut si réconfortante pour leur dévoué directeur, M. l'abbé Gallet.

— Ce soir, à 7 h. 45, rendez-vous des gymnastes à la gare de Roubaix, et dimanche prochain, 4 juillet, à 9 h. 1/2 du matin, rendez-vous au local pour la messe du jubilé paroissial.

— L'Intrépide organise une grande fête de charité pour le premier dimanche de septembre.

La société de gymnastique la Jeanne-d'Arc fêtera ses succès ce soir mercredi. Une réception aura lieu au cercle. Rassemblement des gymnastes à la gare à 7 h. 1/4. Petite tenue.

Pour bien fêter saint Paul, lisez sa vie, par le R. P. Pica, très intéressant ouvrage, se trouve à la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

A l'hôpital de « La Fraternité ». — Nous apprenons que le service des femmes, qui, depuis bientôt 28 ans, était exclusivement dirigé par M. le docteur Derville, sera, à partir du 1er juillet prochain, divisé en deux sections.

M. le docteur Derville, sur sa demande, conserve la section de médecine (pavillons II et VIII), et le service spécial, maintenu à l'ancien Hôtel-Dieu. M. le docteur Descarpentries, adjoint depuis un an, devient titulaire, et prend la direction des services de chirurgie et de gynécologie opératoire (pavillon I).

Société de secours mutuels des Anciens Sous-Officiers Français. — L'assemblée générale trimestrielle a eu lieu dimanche dernier, 27 juin, au siège social, Café Delattre, sous la présidence de M. A. Hagard. On nous en communique le compte-rendu suivant :

M. Louis Hus, secrétaire-trésorier, a la parole, pour donner lecture du procès-verbal de la dernière réunion générale. Il est adopté à l'unanimité.

Il donne ensuite communication de la situation financière du deuxième trimestre 1909, qui accuse un capital de 80.112 francs, en augmentation de 2.400 fr., sur le trimestre précédent. Il a été accordé aux sociétaires, pendant le cours du trimestre 900 fr. d'indemnité de maladie ; enfin une somme de 300 fr. à la famille d'un sociétaire décédé.

M. le Président expose que l'augmentation considérable des dépenses provient de la crise de maladie contagieuse qui a surtout sévi l'hiver dernier ; il constate cependant avec plaisir que la situation actuelle de la Société est satisfaisante, puisqu'il n'y a plus de malade.

Il prononce ensuite l'éloge funèbre d'un camarade dévoué, M. Neumuller, qui fut un des fondateurs de la Société. C'était un excellent serviteur, bon père de famille, travailleur consciencieux, et d'une affabilité proverbiale. Au nom de la Société, il adresse à sa veuve et à son fils ses plus sincères condoléances.

M. le Président appelle ensuite l'attention des sociétaires sur les visites que font les adhérents aux malades, afin de leur témoigner toute la sympathie de la Société.

Ces visites demandant beaucoup de dévouement de la part du sociétaire, le Conseil a pensé qu'il serait de toute justice de récompenser ceux qui y consacrent leur temps. Il a donc décidé que ces services exceptionnels entreraient en ligne de compte pour les propositions de récompenses mutualistes.

L'assemblée approuve ensuite le projet d'excursion du Lundi de la ducasse de septembre, et décide de visiter le port de Dunkerque et la plage de Malo. Le coût de l'excursion, visite des monuments, promenade en mer, diner, etc., serait de 8 fr. pour les membres actifs et honoraires et de 9 fr. pour les invités. Les femmes des sociétaires seront admises ainsi que leurs enfants, aux mêmes conditions que leurs maris.

M. le Président soumet ensuite à l'approbation de l'assemblée un vœu émis par M. Léon Jung, concernant l'adhésion de la Société à l'Union Mutualiste de Roubaix, afin de participer aux avantages offerts par le Dispensaire Mutualiste Roubaisien. Il expose que le Conseil d'administration recherchant sans cesse les moyens d'être utile à la Société et de lui procurer de nouveaux avantages, a adopté ce vœu après l'avoir sérieusement examiné. Il donne ensuite la parole à M. Léon Jung, qui dans une courte causerie, explique aux sociétaires le fonctionnement du Dispensaire, les grands avantages qu'il procure et les services incontestables qu'il est appelé à rendre aux mutualistes. Il demande à l'assemblée de bien vouloir sanctionner de son vote, la proposition de son Conseil d'administration.

M. le Président remercie M. Jung, au nom de la Société, de son bel exposé. Il ajoute que la cotisation annuelle à l'Union Mutualiste est de 5 fr., que notre Société fait également partie de l'Union Régionale de Lille et de l'Union des Sociétés de secours mutuels de Roubaix, enfin il met aux voix l'adhésion de la Société à l'Union Mutualiste de Roubaix.

A l'unanimité, l'assemblée décide de faire partie de l'Union Mutualiste de Roubaix.

M. Jung entretient ensuite l'assemblée des différents rapports qui ont été soumis au Congrès de Lille et particulièrement sur la question de la mise en subsistance, Mutation, les Retraites ouvrières et les Accidents du travail.

M. le Président le remercie d'avoir bien voulu représenter la Société à cet intéressant Congrès, qui prouve que le monde mutualiste travaille constamment à améliorer les services organisés par la Mutualité et annonce que le Conseil d'administration va étudier à son tour la question de la mise en subsistance afin de pouvoir la présenter sous une forme pratique aux membres de la Société.

Pour l'assemblée générale de septembre prochain, cette étude sera terminée et il sera également présenté un projet de notre camarade Fouvet, membre du Conseil, concernant l'allocation d'une indemnité à accorder à chaque naissance d'enfant légitime.

M. le Président procède ensuite à la remise des récompenses mutualistes obtenues par MM. Emile Lecomte, Emile Delannoy et Th. Squelbut. Il les félicite au nom de la Société et leur remet le diplôme de Mention honorable.

Pendant le deuxième trimestre le Conseil d'administration a admis définitivement plusieurs membres participants.

M. le Président annonce, avant de lever la séance, qu'il a reçu deux offres d'emplois : 1° Un dessinateur échantillonneur pour nouveautés pour robe, et 2° Un dessinateur échantillonneur pour draperie écru.

Les sociétaires qui désirent postuler pour ces emplois peuvent s'adresser au Président, rue Pellart, 76, de sept à huit heures du soir.

Une série de chutes. — M. Albert Lecocq, 32 ans, rue de l'Epeule, 101, conducteur de chevaux chez M. Joseph Ruffelet, rue Isabeau-de-Roubaix, a glissé au moment où il déchargeait une balle de laine d'un camion. Il est tombé sur le genou gauche et s'est fait une blessure qui l'obligera à un repos de près de 2 semaines.

— A la suite d'une glissade également, un manœuvre de l'établissement Paul Wattel-Ferrier et frère a fait une chute. Sa tête a porté contre le bord d'un ponton; il porte une plaie de quatre centimètres de longueur; il a fallu lui faire plusieurs points de suture. Le blessé, M. César Derons, 16 ans, rue Bernard, 74, devra subir une incapacité de travail d'une quinzaine de jours.

— M. Henri Roy, 57 ans, rue Choiseul, cour Foveau, apprêteur chez M. Georges Catteau, s'est luxé la jambe droite en tombant. Un repos de 15 jours lui a été prescrit.

Victime d'une bousculade. — On se bousculait, lundi soir, rue de la Gare, pour voir passer les trois sociétés catholiques de gymnastique qui avaient été reçues à la gare.

Un jeune garçon qui se trouvait dans la foule, poussé avec trop de violence, se jeta dans les jambes d'un cheval et fut piétiné.

On le transporta à la pharmacie Couvreur où un docteur vint lui donner des soins. Le blessé, Louis Lemaire, 11 ans, rue Newton, 50, n'avait heureusement rien de grave : quelques contusions qui seront vites guéries.

Vol. — M. Duoup de Saint-Paul renvoie devant le tribunal correctionnel du 10 juillet, François Debaisieux, 12 ans; Pierre Taillieux, 11 ans, inculpé de vol et Pierre Devos, 47 ans, brocanteur.

Triste individu. — Un ouvrier de ferme de la rue de Tournai, Victor Boutens, 50 ans, a été arrêté hier et sera déféré au parquet. Etant ivre, cet individu avait exercé des violences sur une marchande de chiffons de la rue d'Epinoy, Marie Verbecque, femme Vandevelde.

A qui la bicyclette ? — M. J.-B. Masselus, rue des Longues-Haies, 162, a trouvé, lundi soir, vers 10 h. 1/2, au boulevard de Strasbourg, une bicyclette dans la sacoche de laquelle se trouvait un acquit de transit au nom de Jules Carnein, à Wattrelos. Le vélo a été déposé au poste de police de la place Chaptal.

Tenez vos toutous. — Au cours d'une nouvelle tournée, le service de la fourrière a encore capturé 11 chiens et dressé 5 contraventions aux propriétaires.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

CACAO THOMAS 5 rue du Priez LILLE

du 29 juin

Naissances. — Marie Reynaert; Philomène Yzebaert, avenue Julien-Lagache. — Anna Joossens, rue de la Limite. — Albert Lapierre, rue Ingres, 38.

Mariages. — Henri Wibaux, confectionneur, rue du Coq-Français, 104 et Marie Sartorius, s. prof., rue Pauvrée, 24. — Gabriel Quesnoit, employé de commerce à Croix et Cécile Volcke, piquriere, rue Foucault, 25.

Décès. — Julienne Weymeels, 67 ans, rue Jean-Bart, cour Vandenassen, 7. — François Beaumont, 47 ans, rue du Marquisat, 46. — François Bargeron, 52 ans, avenue Julien-Lagache.

WATTRELOS

A la Wattrelosienne. — Dur la modestie des vaillants chefs de notre société de gymnastique la Watrelosienne être blessée, nous tenons cependant à les féliciter des succès qu'ils ont remportés au concours de Solesmes. Nous savons que dans la soirée de lundi de nombreux amis sont allés voir et complimenter gymnastes et chefs. A notre tour, c'est-à-dire au nom des amis de la Wattrelosienne, nous félicitons MM. Ernest Delattre, Jules Imbrecht, Eugène Durieux, Henri Sandraps, Pierre Debuskert, Auguste Moulard qui ont su rapidement préparer un programme à présenter au concours. La vaillance et l'endurance des chefs n'a eu d'égale que la volonté et la souplesse des gymnastes. Nous leur savons gré d'avoir été bien loin faire connaître et très avantageusement le nom de notre ville de Wattrelos.

Nous avons publié hier les succès obtenus par la Wattrelosienne qui concourait en 2e division.

Si ces messieurs ont obtenu ces magnifiques résultats en quelques semaines, que ne pouvons-nous espérer pour l'avenir !

CROIX

Concert public. — La Musique Municipale donnera le premier concert d'été le 1er juillet prochain, à huit heures et demie sur le kiosque de la Grand'Place, sous la direction de M. A. Lardinois.

Programme. — Première partie : Marche militaire Gadenne ; Fantaisie sur Samson et Dalila, Saint-Saëns ; Frivolité, polka pour piston, J. Roux. — Deuxième partie : Les Cloches de Corneville, fantaisie, Planquette ; Gavotte, X ; Mazurka de concert X.

Pour les pauvres. — Le comité organisateur du Carrousel attelé de la Grand'Place, de dimanche dernier, a versé au bureau de bienfaisance la somme de 36 fr. 50 pour les pauvres.

Accidents de travail. — Au peignage Holden et Cie, Auguste Lecroart, 62 ans, rue d'Hem, a été piqué au médius droit par une garniture de cardes. 10 jours de repos. Docteur Barroyer.

— En serrant un boulon, un ouvrier, Félix Desmet, 49 ans, journalier, rue de Wasquehal, 47, s'est froissé l'épaule gauche. 10 jours de repos. Docteur Barroyer.

— A l'usine à gaz, Henri Malfait, 49 ans, chemin de la Makellerie, s'est fait un effort en soulevant un sac de coke. 10 jours de repos. Docteur Barroyer.

La barque volée. — Nous avons dit que le propriétaire de la péniche « Jules » en stationnement dans le canal de Croix, M. Martial Barchaert, avait porté plainte contre des gamins qui s'étaient emparés de sa barquette pour se promener sur l'eau. Ceux-ci après avoir passé sous la voûte qui relie le canal à la Marque étaient allés ramer dans la propriété de l'usine Holden, puis étaient revenus deux heures plus tard replacer la barquette à l'endroit où ils l'avaient prise. Les gardes ont fait une enquête et ont relevé les noms des amateurs de la navigation à... l'œil. Ce sont : J. Prosec, 17 ans, Grand'Place ; Boussemart, 16 ans, Grande-Rue, cour Lecoutre ; Libert, 17 ans, rue du Gaz, 12 ; Corselis, 17 ans, rue de Wasquehal, 18 ; Vandame, 16 ans, rue de Bapaume, 2 ; Struvelde, 17 ans, rue Négrier, 28 ; G. Ricquier, 27 ans, rue de la Gare, 13, qui seront poursuivis. Leur esclande aurait pu coûter cher à deux d'entre-eux. Ricquier et Prosec, qui involontairement prirent un bain froid dans la Marque ; leurs camarades réussirent à les retirer de leur situation périlleuse.

Querelle d'allemands. — Un maçon, M. Arthur Merlin, 56 ans, demeurant rue de Metz, impasse Pluquet, est venu déclarer au commissariat de police que se trouvant vers cinq heures du soir, à l'estaminet Glorieux, rue de la Consolation, il avait été insulté par un groupe de jeunes gens de 15 à 20 ans qui avaient fait irruption dans le café. L'un de ces derniers, s'adressant à Merlin, lui aurait dit :

— Quand est-ce que tu me rendras le révolver que je t'ai prêté ?

Comme l'interpellé protestait, les jeunes gens le menacèrent, le chassèrent de l'estaminet et le poursuivirent dans la rue en lui jetant des briques. Deux coups de révolver auraient même été tirés sans cependant toucher le maçon. La police enquête.

CROIX. — Naissance. — Raoul Degezelle, rue de Wasquehal, 94.

Décès. — Hortense Demoersmany, 68 ans, rue du Presbytère, 8.

WASQUEHAL

Panaris. — Une ouvrière de M. Lepoutre, rue Saint-Antoine, à Roubaix, Mlle Valencia Bernard, domiciliée impasse du Beau-Passage, s'est piquée le majeur droit avec une aiguille. Il en est résulté un panaris. Le docteur Liénard a prescrit un repos de 15 jours.

En tombant. — A la filature du Nord, un ouvrier Gustave Hequette, domicilié impasse Lavoisier, s'est contusionné le coude droit. Plaies contuses. 10 jours de repos. Docteur Liénard.

Brûlures. — A l'usine Eycken et Leroy, un journalier, Georges Lauwarier, domicilié impasse Lavoisier, s'est brûlé le pied gauche avec un acide. Le docteur Liénard lui a prescrit un repos de 15 jours.

Une double arrestation. — Un habitant du Triez, M. Edouard Leclercq, a déposé une plainte contre deux individus qu'il accuse d'avoir dévalisé sa maison. Au courant de cette dénonciation, le garde Viseur a arrêté les deux individus qui travaillaient à la Filature du Nord ; ils s'appellent Arnaud Noirfalize et Georges Servais. Le garde les a conduits à la mairie où ils ont subi un premier interrogatoire, puis les a enfermés dans la prison municipale. La gendarmerie de Roubaix a ouvert une enquête.

TOURCOING

A l'Institution du Sacré-Cœur

LA SECONDE JOURNÉE DES FÊTES EN L'HONNEUR DE M. LE SUPÉRIEUR. — LA MESSE. — LE BANQUET. — LES RÉJOUISSANCES.

Cette seconde journée a débuté par l'assistance à la messe, dite en l'église du Sacré-Cœur, à huit heures et demie. Les 600 élèves et leurs professeurs étaient massés dans la grande nef. M. l'abbé Leleu, supérieur, officiait, ayant pour diacre et sous-diacre M. les abbés Liagre et Cokelaer. Les élèves du cours de chant, sous la direction de M. l'abbé Bouchendomme, ont interprété la Messe de Niedermeyer. L'orgue était tenu par M. Heinrich, professeur de musique à l'école.

De retour au collège, les élèves ont organisé divers jeux et concours. Il y eut, entr'autres, un concours de chiens ratiers qui passionna les jeunes spectateurs. Puis l'avant-midi se termina par une bataille de confettis avec les mille espiègleries de circonstance.

Le banquet réunit à midi et demi quatre cents convives dans le réfectoire de l'établissement. A la table d'honneur, aux côtés de M. l'abbé Leleu, supérieur, se trouvaient MM. les chanoines Leclercq, doyen de Saint-Christophe, Debrabant, doyen de Notre-Dame, Ducoulombier, curé du Sacré-Cœur, Marchand, curé de la Croix-Rouge ; MM. Deman, doyen de Bergues, Grison, pro-doyen de Notre-Dame ; le chanoine Looten, doyen de la Faculté des Lettres ; Mgr Varneuville, prélat de la Maison de Sa Sainteté ; Mgr Deltour ; les RR. PP. Castelain, rédemptoriste, et Hoffman, dominicain ; MM. Leroux, curé de Linselles, Gavelle, curé de Notre-Dame de Lourdes, Reboux, aumônier de l'Immaculée-Conception, Poullet, aumônier de Notre-Dame des Anges, à Néchin ; MM. Emile Barrois, conseiller général, président de l'Association des Anciens Elèves, L. Bernard-Flipo, ancien président du Tribunal de Commerce, Louis Tiberghien, membre de la Chambre de Commerce, Louis Sion, conseiller d'arrondissement, Romain Flipo, Louis Lehembre, le commandant Dervaux, etc..

Dans la salle se trouvaient de nombreux anciens professeurs et anciens élèves, ainsi que les professeurs actuels et les élèves des classes supérieures.

Le repas fut fort gai. Au dessert **M. le Supérieur** avec une impressionnante élévation de pensée parle le premier. Il rappelle le souvenir toujours vivace de ses prédécesseurs. Les hommes changent, mais au collège l'autorité est restée la même : le dévouement de tous à l'œuvre d'éducation se perpétue. « Je puis le dire avec fierté : grâce à Dieu, cette année a été digne des années précédentes et l'avenir, j'en suis certain, répondra au passé. » M. le Supérieur reporte ensuite le mérite des succès récents du collège sur ses collaborateurs ecclésiastiques et laïques « tous serrés autour de moi, leur nouveau chef ; c'est à leur cœur, à leur générosité, à leur zèle que nous sommes redevables de la prospérité de ce collège ».

M. l'abbé Leleu s'adressa ensuite aux Comité des Anciens élèves dont il « salue les membres comme les meilleurs amis de la maison, comme des collaborateurs admirables ». Il est fier surtout de l'affection et de l'amitié du président, M. Emile Barrois, qui l'a encouragé dans les débuts, ce qui lui a procuré une grande force et une grande joie.

M. le Supérieur laisse parler son cœur lorsqu'il s'adresse à MM. le doyen de St-Christophe et les curés de la ville : « L'union fraternelle de tout le clergé avec le collège pour travailler à la cause de N.-S. J.-C. et au salut des âmes, j'aime à le faire constater. »

M. le chanoine Deman, doyen de Bergues, poursuit M. Leleu, a bien voulu assister à notre fête. « Je lui dois une reconnaissance sans limite ; c'est lui qui a fait briller en moi la lumière d'une vocation naissante. »

Hier, continue M. le Supérieur, nos 600 élèves, sous la direction de M. Catteau, ont accompli des exercices de gymnastique avec une vigueur, une discipline, une souplesse qui ont fait notre admiration. Que ne les ont-ils vus, ceux-là qui prétendent parfois que les collèges catholiques ne sont pas capables de former des hommes ? Leurs élèves à eux s'en vont dans la vie désemparés, frappés d'impuissance par un enseignement qui ne leur a donné ni l'espérance ni le bon Dieu. Les nôtres ont des âmes vaillantes, des corps robustes : ce sont des chrétiens et des Français ; ils ont le cœur fier, ils marchent le front haut ; toujours ils seront prêts à secourir l'infortune comme à défendre l'Eglise et la France.

Enfin M. le Supérieur dit sa joie de la fête qui réunit élèves et professeurs avec les Anciens : tous apprennent par de semblables réunions à s'aimer davantage.

Après M. Leleu, **M. le doyen de Saint-Christophe** dit un mot aimable à M. le Supérieur et à ses dévoués collaborateurs ; des enfants viennent ensuite réciter un compliment ; M. Emile Barrois porte la santé de Mgr l'Archevêque et celle du St-Père, et enfin M. Jean Wibaut, de sa voix sonore, chanta « Souhaits à la France » de Pessard.

***

Le repas terminé, on se rend à la foire aux plaisirs. La pluie, malheureusement, s'est mise à tomber avec abondance. Il faut limiter les attractions à celles qui sont installées dans les dépendances ou sous les préaux.

Voici le kiosque de la Bonne Presse : il fait de bonnes recettes. Nous nous plaisons à adresser de vifs remerciements à ces dévoués qui nous promettent des lendemains réconfortants.

Passons les loteries, la friture, le manège, le tir et arrivons au Kursaal : on y joue de bonnes et désopilantes comédies avec entrain et verve : on en a pour son argent. Terminons notre excursion par une visite à l'exposition de pigeons, poules, lapins, etc. Il y avait là un choix des espèces les plus rares ; les curieux s'entassaient ; les amateurs y oubliaient l'heure du souper : peut-être y sont-ils encore.

Il est bien regrettable que le mauvais temps ait empêché le défilé des chars, le feu d'artifice et le reste. Mais, a dit M. le Supérieur, cette partie de la fête aura lieu dimanche. « Deux fêtes pour une, alors », disait un collégien. Il a raison.

Population étrangère. — Pendant la semaine écoulée 25 étrangers — 10 hommes, 6 femmes, 9 enfants — se sont fixés à Tourcoing. Par contre 24 autres étrangers — 9 hommes, 7 femmes et 8 enfants — ont quitté notre ville.

Club aérostatique Tourquennois. — Réunion mensuelle le jeudi 1er juillet, à 7 h. très précises.

Présentation du président d'honneur aux sociétaires. Présence indispensable.

Les personnes désireuses de faire partie du Club sont priées de faire leur demande par écrit au secrétariat du Club, rue de la Latte 43, bis.

Extradés. — Les gendarmes ont remis entre les mains de la police belge, Théophile Poublon, 36 ans, né à Gand, peintre, réclamé par le parquet de Gand; Louis Durieux, 34 ans, conducteur de chevaux, né à Saint-Maur, réclamé par le parquet de Tournai.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 29 juin

Naissances. — Debuyschère Albert, rue Vauban, 26. — Belot Lucienne, rue du Moulin-Tonton 79.

Mariage. — Henri Notteghem, voyageur de commerce et Madeleine Clarisse, s. prof.

Décès. — Debruyne Victor, 37 ans, rue Nationale, 122.

Grands Vins de Champagne de
SAINT-MARCEAUX ET Cie, REIMS

HALLUIN

Dégâts aux récoltes. — Les gardes-champêtres Nollet et Descamps ont dressé procès-verbal à François Damers, 15 ans, rue de la Paix et à Félix Hollebecque, 13 ans, cité Notre-Dame, pour dégâts commis dans la pâture de M. Delobel.

Procès-verbal a été dressé à la charge de Jules Defever, 25 ans, pour violences contre M. Albert Lemaître, cultivateur au Mont-d'Halluin.

L'ivresse. — Contravention pour ivresse a été dressée par les gardes Jules et Cyprien Nollet à Napoléon Heyman, 45 ans, tisserand, rue de la Rouge-Porte.

HALLUIN. — Du 29 juin. — Naissance. — Lagache Louise, Chemin de Loisel.

Mariages. — Derieuws Georges, 24 ans, chaisier et Coopman Marie, 21 ans, fileuse. — Duponchelle Charles, 34 ans, teinturier et Bisbrouck Madeleine, 25 ans, épeuleuse. — Vervacke Polydor, 26 ans, tisserand et Decoene Julienne, 21 ans, papetière. — Vervacke Hector, 19 ans, tisserand et Denys Emma, 20 ans, bobineuse.

Décès. — Desseaux Charles, 57 ans, sentier Capelle.

Institut du Dr VOET
BONSECOURS - PÉRUWELZ (Hainaut-Belgique)
Hydrothérapie

RONCQ

Aux mélomanes. — Les Mélomanes prendront part au festival de Blanckemberghe le dimanche 18 juillet.

Les membres honoraires ou des membres de leur famille qui voudraient accompagner la société et profiter de la réduction accordée pour le voyage, sont priés de se faire inscrire au siège de la société, café de la « Tête d'Or », tenu par Mme veuve Deltour-Marel, avant le 4 juillet.

Un vol. — Des malfaiteurs ont dérobé, dans la nuit de lundi à mardi, à la briquetterie de M. Edouard Bonduel, rue de la Latte, les tuyaux en plomb d'une pompe sur une longueur de 10 mètres.

M. Lisparlette, commissaire de police, a ouvert un enquête.

RONQ. — Du 29 juin. — Naissances. — Germaine Vanwyngene, rue des Chats-Huants. — Andrée Deryckere, id. — Martha Stelandre, id.

LINSELLES

Jubilé du Président de la Musique municipale

Lundi, les Linsellois ont manifesté de la manière la plus éclatante, la sympathie qu'ils éprouvent pour M. Jean Hennion, à l'occasion du cinquantenaire de son entrée dans la Musique municipale dont il est, depuis 40 ans, président.

Presque toutes les maisons étaient décorées. Des fausses-portes avaient été dressées sur le parcours que devait suivre le cortège pour aller de l'habitation du jubilaire à l'église ; on a beaucoup remarqué une des fausses-portes, toute en velours, à laquelle, le soir, une illumination électrique a donné un relief particulier.

A dix heures et demie, la Musique municipale arrivait au château de M. Hennion ; le parc et l'habitation avaient été décorés avec un goût exquis.

M. le docteur Bonenfant, lieutenant de la Musique, se fit l'interprète de tous pour exprimer, avec grande délicatesse, les félicitations et souhaits unanimes au jubilaire qui était entouré de sa famille ; il lui offrit une médaille d'or.

M. Charles Watinne, sous-chef des Crick-Sicks de Tourcoing, annonce à M. Hennion que la Fédération musicale de France vient de lui décerner une médaille d'argent.

M. Hennion eut un mot charmant de gratitude pour tous.

Les musiciens se forment en cortège pour se rendre à l'église où est célébrée une messe solennelle.

LA CÉRÉMONIE RELIGIEUSE

L'église était comble.

M. l'abbé Béhaghe, professeur au Collège Jeanne-d'Arc, officie, assisté de MM. les abbés Villers et Marten.

Dans le chœur ont pris place MM. Jean Hennion, le docteur Bonenfant et Alphonse Delvordre, lieutenant et sous-lieutenant de la Musique municipale.

Au premier rang de l'assistance nous remarquons M. Hopsomer, maire ; Louis Mahieu et Emile Demarcq, adjoint, la plupart des conseillers municipaux, les Sociétés des Sauveteurs, des Anciens Frères d'Armes, des délégations des Musiques municipales de Roncq, de Bondues, etc...

La Musique municipale exécute un magnifique morceau, sous la direction de son chef, M. Boutry.

Les Crick-Sicks, sous la direction de M. Charles Watinne, sous-chef, chantent à la perfection la deuxième Messe de Gounod à quatre voix, ainsi que le *Pater Noster* de Niedermeyer, dont les soli sont interprétés par M. Depienne. Les orgues sont tenues par M. Camus, organiste à Notre-Dame, à Tourcoing.

A l'Evangile, M. l'abbé Béhaghe monte en chaire. Il lui est infiniment agréable de prendre la parole dans une circonstance aussi solennelle. Ami d'enfance du jubilaire, il est très heureux d'avoir l'honneur et la joie d'exprimer tout haut, en sa présence, devant sa famille et ses amis les sentiments qui remplissent aujourd'hui son cœur. Il le félicite pour la pensée de reconnaissance qui l'amène en ce jour, aux pieds du Père Céleste.

« Par la mémoire de l'intelligence et plus encore par celle du cœur, vous ramenez au jour les efforts, les victoires, les bonheurs mérités, les joies vaillamment conquises par une Société qui a conservé, pendant plus de quatre-vingt-dix ans, l'esprit foncièrement chrétien de son origine et qui a déjà à plusieurs reprises fêté comme aujourd'hui le cinquantenaire d'un de ses membres.

C'est à cet esprit traditionnel d'union que M. Hennion a contribué plus que tout autre durant ces quarante dernières années.

L'avenir, l'éloquent orateur aime le voir surtout dans ce grand acte de foi par lequel le jubilaire a voulu préluder aux fêtes de son jubilé.

C'est ce qu'ont admirablement compris tous ceux qui à ce moment sont présents dans cette église pour prier. Cette foule nombreuse d'ouvriers et d'amis qui entourent M. Hennion de leur respectueuse et affectueuse sympathie, cette troupe d'artistes venus pour rehausser l'éclat de la cérémonie par des chants si beaux, si magistralement exécutés.

M. l'abbé Behaghe termine en appelant les bénédictions divines sur le jubilaire, la Société dont il est le chef et sur tous les siens.

Après la cérémonie religieuse, un cortège comprenant les petits Zouaves, la Musique municipale, le jubilaire et sa famille, les Sauveteurs, les Frères-d'Armes, se rend au château de M. Jean Hennion où ont lieu les réceptions.

Sur tout le parcours la population acclame le jubilaire et fait partir des pétards en son honneur.

Dans le parc, les Sociétés offrent leurs vœux et leurs souhaits à M. Jean Hennion.

Des gerbes de fleurs sont offertes au nom des petits Zouaves par le jeune Elie Leverd, par les enfants de Mme Remy Boutry, des Ouvriers de la Filature, des Sauveteurs, des Anciens Frères-d'Armes. A tous M. Jean Hennion adresse une parole de remerciement.

La dislocation se fait ensuite.

Un banquet comprenant quatre-vingts couverts a ensuite eu lieu au château.

L'après-midi la fête s'est continuée gaiement dans la commune.

Une belle fête chez les Sauveteurs

Il y avait jadis, à Linselles, une Compagnie de sapeurs-pompiers qui se distinguaient très particulièrement par leur dévouement, leur union et l'affection dont ils entouraient leurs chefs. Brusquement, le Préfet prit un arrêté nommant d'autres officiers.

Les sapeurs-pompiers démissionnèrent en masse et formèrent une « Société de Sauveteurs » actuellement très florissante.

Les membres de cette Association ont fêté mardi onze de leurs camarades qui, depuis trente années, se dévouent pour l'extinction des incendies.

Un banquet réunissait mardi, à 2 heures, les jubilaires en leur local, « Aux Trois-Rois », chez M. Jean Vandeputte.

M. Hopsomer, maire, présidait, entouré de MM. Louis Mahieu et Demarcq, adjoints ; Valentin Boutry, président des Sauveteurs, plus les onze braves dont les noms suivent : MM. Amand Ghesquière, ancien commandant de la Compagnie des sapeurs-pompiers, président d'honneur des Sauveteurs : Louis Blondeau, vice-président ; Jules Flament, Désiré Caudael, Joseph Flament, chefs d'équipes ; Auguste Deneuville, Augustin Hollebecque, Jean Vandeputte, Henri Deschamps, sous-chefs ; Désiré Six, chef de clique ; Charles Decastecker, sapeur.

M. Groussau, député, devait assister à cette belle fête, il en fut empêché par l'élection de la Commission du budget. MM. Emile Barrois, conseiller général, et Louis Sion, conseiller d'arrondissement, s'étaient fait excuser.

M. Blondeau, au nom du président d'honneur et des jubilaires, remercia l'Administration municipale de leur avoir fait l'honneur d'accepter leur invitation.

En terminant M. Blondeau remercie le président du dévouement qu'il apporte à la société et boit à la prospérité de l'association et à l'espoir de se retrouver tous dans dix ans.

M. Hopsomer dit que c'est un grand honneur pour l'administration municipale d'avoir été invitée à cette belle fête. Malheureusement, sa joie est mélangée d'une certaine tristesse. Il regrette que tout doive se passer d'une façon aussi intime. M. Hopsomer aurait préféré de beaucoup pouvoir remettre publiquement aux héros de la fête, la récompense de leurs trente années de dévouement admirable. S'ils n'ont pas la médaille à laquelle ils auraient droit, ils ont la satisfaction d'avoir voulu rester fidèles à leurs chefs, préférant voir dissoudre la société plutôt que d'abandonner ceux qui les avaient toujours commandés à leur plus grande satisfaction.

En terminant, M. le Maire porte la santé de M. Amand Ghesquière, qui malgré son grand âge a son état de santé, a tenu à participer à la fête.

Peu après tous les membres de la Société des Sauveteurs arrivaient aux Trois Rois.

En leur nom, M. Firmin Lallemand dit l'admiration et les vœux de ses camarades à la glorieuse phalange de vétérans et leur offre une magnifique corbeille qui perpétuera le souvenir de cette fête intime et témoigne de la respectueuse estime et de la sincère reconnaissance des Linsellois.

Après le chant d'un chaleureux vivat, M. Hopsomer félicite les sauveteurs de leur union. Il forme le vœu que la société soit toujours aussi brillante. Il porte la santé des Sauveteurs engageant les jeunes à méditer les enseignements qui se dégagent de cette manifestation.

Deux voleurs surpris pendant leur « travail ». — Un cultivateur du Blâton, M. Joseph Duhamel, ayant passé la soirée à la ducasse, s'en retournait chez lui par la rue de Lille. Arriv